



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
 DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 SEANCE DU JEUDI 27 JUIN 2024**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Secrétaire : Joseph PERASTE
Date de convocation : 17 juin 2024
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 29
Nombre de procuration : 10

Extrait n°CC-06-2024-123

Objet : Approbation du compte de gestion 2023 du Budget Domaine Martiniquais d'Expérimentation (DoME) de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Maurice BONTÉ, Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARÉCHAL, Annick COMIER, Sylvie PALCY, Jonathan TABAR, Joseph PÉRASTE, Charles CARISTAN, Claude Rémy HARNAIS, Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Claude BELLUNE, Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Christian VERNEUIL, Georgette RANGOLY, Robert DULYMOIS, Sylvain HOICHE, Bruno Nestor AZÉROT, Fabienne LABRANCHE-GROUGI, Jean-Baptiste ROTSEN, Violaine DIAZ, Jean-Hugues MOMPHELE, Josette MASSOLIN, Patrick BONIFACE, Sarah ANGAMA, Paulette RAPON, Christian PALIN, Patricia Marie GUION-FIRMIN, Annick CHARLEC.

En cours de séance : Gilbert COUTURIER.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Lucien SAINT-JEAN-THÉRÈSE à Patricia Athanase PALMONT, George GÉLIE à Thierry MARÉCHAL, Olivier JEAN-DENIS à Annick COMIER, Jenny DULYS-PETIT à Charles CARISTAN, Gwladys COLER à Claude BELLUNE, Joël Christine LINORD à Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Belfort BIROTA à Violaine DIAZ, Saint-Yves RANGOM à Maurice BONTE, Nicolas TELLE à Paulette RAPON.

En cours de séance : Kristelle RISAL à Gilbert COUTURIER.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Félix ISMAIN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Stéphane LORDELLOT, Justin PAMPHILE, Pamela PATRON, Sainte-Rose CAKIN, Jean-Christophe BOULANGÉ, Germain DUTON, Laura LITADIER épouse VILLET, Chantal MAIGNAN, Christian RAPHA, Rose-Marie GÉNOT-PLESDIN, Jean-Michel Ulrich COTRÉBIL.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°CC-04-2023-064 du 06 avril 2023 relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2022 du budget annexe du Domaine martiniquais d'Expérimentation (DoME) ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire CC-04-2023-085 du 06 avril 2023 portant approbation du budget primitif de l'exercice 2023 du budget annexe du Domaine martiniquais d'Expérimentation (DoME) ;

Considérant que conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Compte Administratif doit correspondre au Compte de Gestion ;

Considérant que pour le budget annexe du Domaine Martiniquais d'Expérimentation, les résultats du Compte de Gestion de l'exercice 2023 du comptable public sont identiques aux résultats de clôture du Compte Administratif de l'exercice 2023 ;

Considérant que les résultats de clôture sont les suivants :

Sections du Budget	Résultat à la clôture de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement – Exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Transfert / Intégration de résultats p/op. D'ordre n/ budgétaire	Résultat de Clôture de l'exercice 2023
BUDGET DoME DE CAP NORD MARTINIQUE					
Fonctionnement	105 676,88	0,00	-102 281,55	0,00	3 395,33
Investissement	- 890,00	0,00	53 692,96	0,00	52 802,96
TOTAL	104 786,88	0,00	-48 588,59	0,00	56 198,29

Considérant qu'il convient d'approuver le Compte de Gestion de l'exercice 2023 du budget annexe du Domaine martiniquais d'Expérimentation ;

Considérant que les membres de la Commission Finances réunis le 12 juin 2024 ont émis un avis favorable ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE**Article 1 :**

D'approuver le Compte de Gestion de l'exercice 2023 du budget annexe domaine martiniquais d'expérimentation dont les résultats sont les suivants :

Sections du Budget	Résultat à la clôture de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement - Exercice 2023	Résultat de l'exercice 2023	Transfert / Intégration de résultats p/op. D'ordre n/ budgétaire	Résultat de Clôture de l'exercice 2023
BUDGET DoME DE CAP NORD MARTINIQUE					
Fonctionnement	- 890,00	0,00	53 692,96	0,00	52 802,96
Investissement	105 676,88	0,00	-102 281,55	0,00	3 395,33
TOTAL	104 786,88	0,00	-48 588,59	0,00	56 198,29

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 39

Contre : 00

Abstention : 00

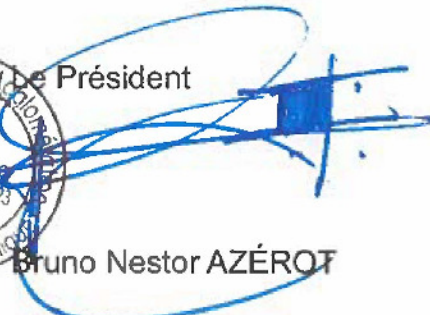
Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 05 juillet 2024

Le Président



Bruno Nestor AZÉROT



Communauté d'Agglomération
CAP
Nord
Martinique
Tél : 0596 43 50 23
Fax : 0596 53 69 72
du Pays Nord Martiniquais